



*Autorisation prévue au II de l’art. 14 de la loi n° 2010-476 du 10 mai 2010 modifiée*

FORMULAIRE DE DEMANDE D’AUTORISATION RELATIVE AU PARTAGE DES LIQUIDITÉS DE POKER EN LIGNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

[SOMMAIRE 1](#_Toc43472441)

[Identité du demandeur : 3](#_Toc43472442)

[Cadre contractuel du partage des liquidités 3](#_Toc43472443)

[Cas où le demandeur est lui-même titulaire de l’agrément étranger 3](#_Toc43472444)

[Cas où le demandeur contracte avec un ou plusieurs opérateur(s) agréé(s) étranger(s) 3](#_Toc43472445)

[Plateforme de jeu utilisée 3](#_Toc43472446)

[Conditions de mise en œuvre du partage des liquidités 4](#_Toc43472447)

Identité du demandeur :

Dénomination sociale : \_\_\_\_\_\_\_\_\_

Adresse du siège social : \_\_\_\_\_\_\_\_\_

Nom du représentant légal : \_\_\_\_\_\_\_\_\_

Nom du responsable conformité : \_\_\_\_\_\_\_\_\_

Nom et coordonnées d’un ou plusieurs contacts opérationnels chargés du partage des liquidités :

Agrément de jeux de cercle en ligne n° \_\_\_\_\_\_\_\_\_

Cadre contractuel du partage des liquidités

Pays concerné(s) : \_\_\_\_\_\_\_\_\_

Cas où le demandeur est lui-même titulaire de l’agrément étranger

Société détentrice de l’agrément étranger (dénomination sociale, adresse du siège social, représentant légal) : \_\_\_\_\_\_\_\_\_

Agrément obtenu : Date, numéro, type d’agrément, autorité de délivrance

Cas où le demandeur contracte avec un ou plusieurs opérateur(s) agréé(s) étranger(s)

En cas de pluralité de cocontractants, merci de reproduire les rubriques suivantes :

Société détentrice de l’agrément étranger participant au partage des liquidités :

Dénomination sociale, adresse du siège social, représentant légal

Agrément obtenu :

Date, numéro, type d’agrément, autorité de délivrance

Plateforme de jeu utilisée

Identification de la société exploitant la plateforme

Dénomination sociale, adresse du siège social, représentant légal

Conditions de mise en œuvre du partage des liquidités

Présentation générale synthétique du projet de partage des liquidités :

Caractéristiques et modalités de mise en oeuvre

Description de l’offre de jeu et des types de jeu proposés : \_\_\_\_\_\_\_\_\_

Description du mécanisme de protection des avoirs mutualisés des joueurs : \_\_\_\_\_\_\_\_\_

Description du mécanisme mis en place pour limiter l’accès aux tables mutualisées aux joueurs titulaires de comptes définitifs : \_\_\_\_\_\_\_\_\_

Description du traitement prévu pour les joueurs titulaires de comptes provisoires : accès à une offre spécifique non mutualisée ? \_\_\_\_\_\_\_\_\_

Description des mesures complémentaires envisagées pour lutter contre la fraude et le blanchiment des capitaux dans le cadre spécifique du partage des liquidités : \_\_\_\_\_\_\_\_\_

Description détaillée de l’architecture technique mise en œuvre pour le partage des liquidités :

Plate-forme, réseaux, interconnections, flux associés, autres

Logiciel(s) de jeu utilisé(s) pour le partage des liquidités :

Date d’homologation ou à défaut, date de dépôt du/des dossier(s) de demande d’homologation

NB : l’homologation du ou des logiciel(s) de jeu utilisé(s) pour le partage des liquidités fait l’objet d’une décision distincte de la présente autorisation

Fait à Ville, le Cliquez pour la date.

Signature du représentant légal :

**Pièces à communiquer :**

* **Extrait Kbis et statuts du ou des co-contractant(s) du demandeur ;**
* **Copie de l’agrément du ou des opérateurs composant la masse mutualisée ;**
* **Copie non biffée du contrat ou du projet de contrat de partage des liquidités ;**
* **Tout autre contrat ou projet de contrat pertinent relatif au projet de partage des liquidités ;**
* **Projet de modifications des conditions générales d’utilisation et des règlements de jeux ;**
* **Le cas échéant, en fonction des caractéristiques techniques du projet, audit de sécurité de la plate-forme**